

Image not found or type unknown



Regroupement familiale (majeur)

Par **megane2005**, le **02/09/2012 à 14:00**

Bonjour,rrnmèrci de votre réponse .rrntous mez demande visa est de court séjour , pourquoi jai pas le droit de rejoindre mez parent . rrrnmon papa il a travailler dure pour la france , il est handicapé aujourd'hui 80% . rrrnes ce que jai le droit d'avoir un visa visiteur ?rrnou regroupement familiale (car jai 36 ans) ?